

COUR DU QUÉBEC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
LOCALITÉ DE CHICOUTIMI
« Chambre civile »

N° : 150-22-008966-126

DATE : 21 juin 2012

SOUS LA PRÉSIDENTE DE : M^E ROBERT TREMBLAY-PAQUIN, GREFFIER JT1326

LAJOIE LEMIEUX NOTAIRES
Demanderesse

C.

9215-6686 QUÉBEC INC.

-et-

L.S.M. SON & LUMIÈRES INC.
Défenderesses

JUGEMENT

[1] La demanderesse cherche à récupérer des défenderesses une somme de 2 266,53\$ représentant la valeur d'une facturation impayée émise pour services professionnels rendus.

[2] Faute pour les défenderesses d'avoir comparu en temps utile, la demanderesse inscrit le présent dossier en vue d'obtenir jugement par défaut.

[3] Le greffier après avoir étudié la procédure et la preuve ;

- [4] **VU** la requête introductive d'instance, les pièces et l'affidavit ;
- [5] **VU** la signification des procédures ;
- [6] **VU** l'absence de comparution des défenderesses ;
- [7] **VU** l'inscription pour jugement par défaut de comparaître ;
- [8] **ATTENDU** que la demanderesse cherche à récupérer des défenderesses une somme de 2 266,53\$ en raison d'une facturation impayée émise pour services professionnels rendus.
- [9] **CONSIDÉRANT** les dispositions de l'article 1617 du Code civil du Québec quant à l'octroi des intérêts conséquemment à l'envoi d'une mise en demeure par le créancier;
- [10] **CONSIDÉRANT** qu'à moins de circonstances particulières, la solidarité ne se présume pas entre les débiteurs d'une même créance ;
- [11] **CONSIDÉRANT** que la demanderesse a prouvé les allégations essentielles de la requête pour la somme de 1 648,63\$;
- [12] **PAR CES MOTIFS,**
- [13] **ACCUEILLE** la présente requête ;
- [14] **CONDAMNE** les défenderesses à payer à la demanderesse la somme de 1 648,63\$ avec intérêts au taux légal plus l'indemnité additionnelle prévue à l'article 1619 du C.c.Q. à compter de l'assignation ;
- [15] **LE TOUT** avec dépens contre les défenderesses.

M^e ROBERT TREMBLAY-PAQUIN,
GREFFIER DE LA COUR DU QUÉBEC

GAUTHIER BÉDARD
M^e Nadine Daoud
Procureurs de la demanderesse